

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MORLAIX

SAMEDI 20 JUIN 2026



SOMMAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	1
SOMMAIRE.....	2
ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	3
ÉLECTIONS.....	4
RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	5
COMMISSION DE DISCIPLINE	10
COMMISSION SPORTIVE	12
GROUPE 3x3	20
GROUPE BASKET ENTREPRISE	24
GROUPE VIVRE ENSEMBLE	26
COMMISSION TECHNIQUE	28
COMMISSION RÉGIONALE DES OFFICIELS.....	30
GROUPES COMMUNICATION et ÉVÉNEMENTS	33
GROUPE SOCIÉTÉ ET MIXITÉS	35
GROUPE DIRIGEANTS.....	37
RAPPORT DU TRÉSORIER.....	38

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 20 Juin 2026
Lango – Parc des Expositions
29600 MORLAIX

- 09H00 à 10H00 : Pointage des délégués
Élection des représentants de la Ligue à l'AG Fédérale
(pour les associations évoluant en championnats de France Seniors uniquement)

- 10H00 : Ouverture de l'Assemblée Générale
 - Intervention des personnalités
 - Allocution du Président
 - Rapport de la Commission de Contrôle
 - Adoption du Procès-verbal de l'AG du 21 juin 2025 à Loudéac
 - Rapports d'activités des Commissions
 - Rapport financier
 - Budget prévisionnel
 - Nomination des vérificateurs aux comptes
 - Intervention du représentant de la FFBB
 - Récompenses

Pour la validité des délibérations, les membres présents à l'Assemblée Générale devront représenter au moins la moitié des voix dont disposent les groupements sportifs.

ÉLECTIONS

Représentants de la Ligue à l'Assemblée Fédérale

Vote par les associations ayant disputé un championnat senior national 2025/2026
2 postes à pourvoir + 2 suppléants

Candidats :

- LEBRETON Mickaël
- HOUE Joseph

Suppléants :

- LE BERRE Antoine
- LIGNEL Hélène

Associations concernées :

CD 22 : TREGUEUX LANGUEUX BASKET ARMOR 22

CD 29 : ETOILE ST LAURENT BREST UJAP QUIMPER
LANDERNEAU BRETAGNE BASKET

CD 35 : BETTON CS PAYS DE FOUGERES BASKET MONTFORT BC
RENNES AVENIR RENNES CERCLE PAUL BERT BASKET VITRE AURORE
RENNES POLE ASSOCIATION RENNES STADE RENNAIS MONTGERMONT BC

CD 56 : CEP LORIENT BASKET

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

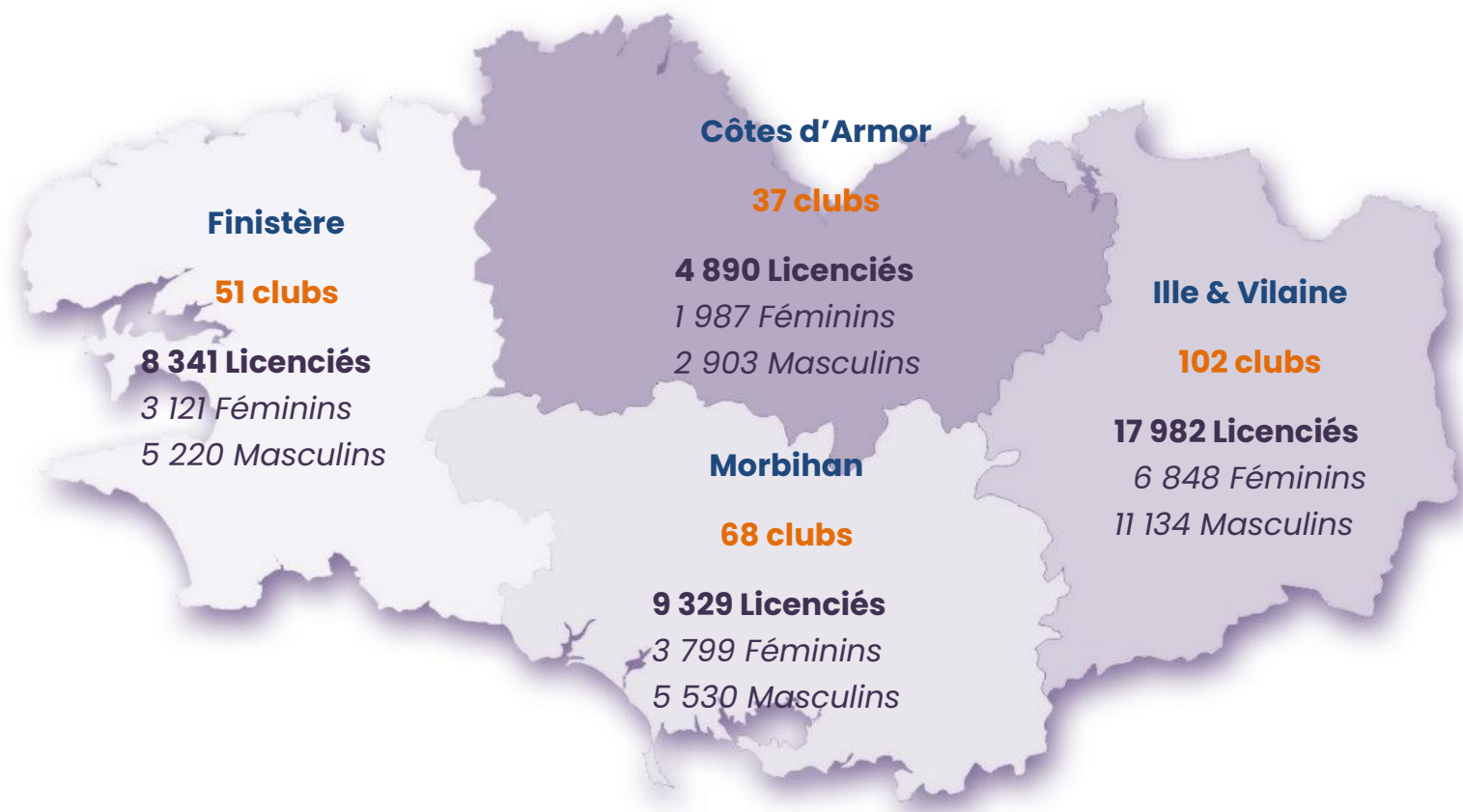
Le nombre de nos licencié(e) pour cette saison 2025-2026 a atteint le niveau de l'année précédente. Continuons d'œuvrer tous ensemble pour maintenir ce niveau.

La carte du basket en Bretagne

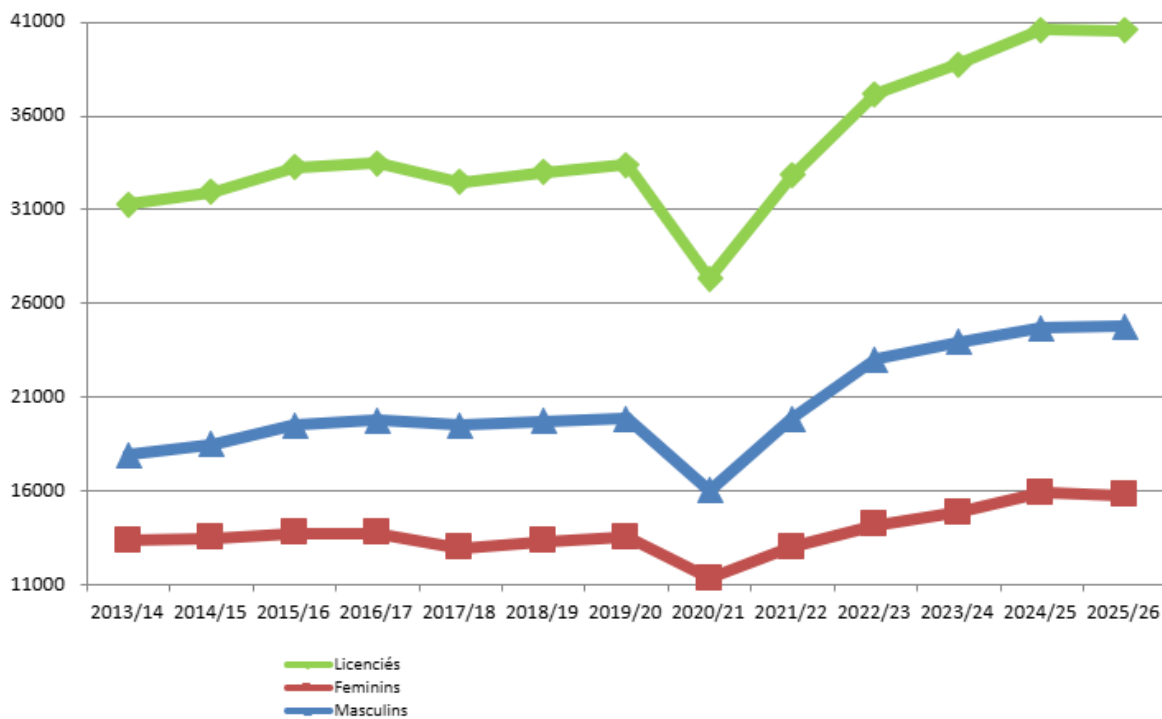
40 542 Licenciés (au 21 mai 2026)

15 755 Féminines

24 787 Masculins



Évolution des licences



Le top 10 des clubs comportant le plus grand nombre de licenciés

SAISON 2025/2026			Comparatif 2024/2025	
ordre	CLUB	Licenciés	ordre	Licenciés
1	LANDERNEAU BRETAGNE BASKET	515	2	484
2	UJAP QUIMPER	595	4	441
3	LIFFRE US	492	1	500
4	VITRE AURORE	463	3	471
5	BETTON CS	409	7	400
6	CEP LORIENT BASKET	407	9	388
7	PAYS DE FOUGERES BASKET	401	5	418
8	PLC AURAY BASKET	395	6	406
9	MONTFORT BC	394	8	389
10	CESSON OC BASKET	386	14	343

Représentation des départements sur les Championnats Régionaux :

	U21M	U18M	U15M	U13M	U18F	U15F	U13F	JEUNES	PNM	PNF	RM2	RM3	RF2	SENIORS
CD22	1	2	3	4	4	3	3	20	1	1	-	3	2	7
CD29	1	5	5	5	6	4	5	31	4	2	3	4	5	18
CD35	8	8	8	8	8	9	8	57	7	7	7	4	7	32
CD56	-	5	6	5	4	6	6	32	-	2	2	4	2	10
TOTAL	10	20	22	22	22	22	22	140	12	12	12	15	16	67

Les championnats nationaux

Représentation des départements sur les Championnats nationaux :

	U18M	U18F	U15M	U15F	TOTAL	ProB	NM1	NM2	NM3	Espoir Pro B	LFB	NF2	NF3	TOTAL
CD22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
CD29	1	1	1	1	4	1	-	-	1	-	1	1	1	5
CD35	-	1	1	1	3	-	3	-	3	-	-	1	3	10
CD56	1	1	1	1	4	-	1	-	1	-	-	-	-	2
TOTAL	2	3	3	3	11	1	4	-	5	-	1	3	4	18

Résultats des équipes bretonnes dans les championnats nationaux

BOULANGERE WONDERLIGUE :

Lors de la première phase du championnat de LFB, Le LANDERNEAU BRETAGNE BASKET termine 4ème et participe aux Play-offs, les Landernéennes perdent en 1/4 de finale.

NF2:

TREGUEUX LANGUEUX BASKET ARMOR 22 : **1ère**, RENNES AVENIR : **6ème**, LANDERNEAU BRETAGNE BASKET HN - ESPOIR **7ème**

TREGUEUX LANGUEUX BASKET ARMOR 22 s'incline en demi-finale

NF3:

RENNES CERCLE PAUL BERT BASKET : **3ème**, ETOILE SAINT LAURENT BREST : **4ème**,

VITRE AURORE : **8ème**, MONTGERMONT BC : **10ème** est rétrogradée au niveau régional.

NFU15 Elite

Saison régulière :

IE – CTC VANNES GGLOMERATION 56 : **2ème**, RENNES AVENIR : **3ème**, LANDERNEAU BRETAGNE BASKET HN : **5ème**

Phase 2 :

Groupe A : RENNES AVENIR : **5ème**, IE – CTC VANNES GGLOMERATION 56 : **6ème**

Groupe B : LANDERNEAU BRETAGNE BASKET HN : **5ème**

NFU18 Elite

Phase 1 :

Groupe A : LANDERNEAU BRETAGNE BASKET : **4^{ème}**, RENNES AVENIR : **6^{ème}**

Groupe B : IE – CTC VANNES AGGLOMERATION 56 : **1^{ère}**

Phase 2 :

Groupe A : LANDERNEAU BRETAGNE BASKET : **2^{ème}**, IE – CTC VANNES AGGLOMERATION 56 : **4^{ème}**

Groupe B : RENNES AVENIR : **3^{ème}**

ELITE 2:

UJP QUIMPER 29 : **19^{ème}** est rétrogradée en NM1

NM1:

Phase 1 :

CEP LORIENT BREIZH BASKET : **5^{ème}** et PAYS DE FOUGERES BASKET : **6^{ème}** se qualifient en poule A
UNION RENNES BASKET 35 : **10^{ème}** et AURORE VITRE BASKET BRETAGNE : **12^{ème}** en poule B

Phase 2 :

Poule A :

CEP LORIENT BREIZH BASKET : **8^{ème}** et PAYS DE FOUGERES BASKET : **10^{ème}**

En PLAY OFF, le CEP LORIENT BREIZH BASKET se qualifie pour les demi-finales

Poule B :

UNION RENNES BASKET 35 : **5^{ème}**

AURORE VITRE BASKET BRETAGNE : **11^{ème}** est reléguée en NM2

NM3:

RENNES POLE ASSOCIATION : **1^{ère}**, MONTFORT BC : **3^{ème}**, IE-BETTON CS : **5^{ème}**, CEP LORIENT BASKET 2 : **7^{ème}**

UJAP QUIMPER 29 : **12^{ème}** descend en PNM

NMU18 Elite :

Saison régulière :

UNION RENNES BASKET : **2^{ème}**, CEP LORIENT BREIZH : **3^{ème}**, UJAP QUIMPER 29 : **6^{ème}**

Phase 2 :

Groupe A : UNION RENNES BASKET : **7^{ème}**

Groupe B : UJAP QUIMPER 29 : **1^{er}**, CEP LORIENT BREIZH : **3^{ème}**

Phase 3 :

UJAP QUIMPER 29 perd contre ORLEANS

NMU15 Elite :

Saison régulière :

CEP LORIENT BREIZH : **1^{er}**, UNION RENNES BASKET : **3^{ème}**, BREST METROPOLE BASKET : **5^{ème}**

Phase 2 :

Groupe A : CEP LORIENT : **4^{ème}**, UNION RENNES BASKET : **6^{ème}**

Groupe B : IE – CTC BREST METROPOLE : **6^{ème}**

Le fonctionnement de la Ligue

Une journée commune (le jeudi) en télétravail reste d'actualité.

Nous remercions Alexandra, Cécile, Charlotte, Karine, Mathilde, Mélanie, Julien, Cyrille, Éric, Mickaël et Sébastien pour la qualité de leur investissement et leur disponibilité.

De même, nous remercions nos alternants Pierre et Matteo ainsi que notre volontaire en service civique Inès.

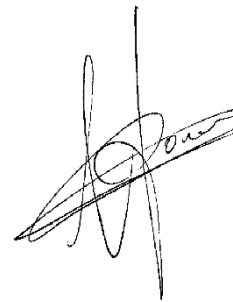
Par leurs expertises et leurs précieux conseils, François BRISSON et Léo SANSOT ont apporté leur soutien au cours de cette année.

Un grand merci à tous les élu(e)s pour leur investissement au cours de cette saison.

Bien amicalement,

Joseph HOUE

Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joseph Houe', written over a horizontal line.

POLE ADMINISTRATIF

COMMISSION DE DISCIPLINE

1. Préambule

Cette nouvelle saison a vu la suppression des arbitrages pour éviter la suspension suite au cumul de trois fautes techniques G1, ce fut un soulagement pour la Commission et les C.D.O.

La saison qui s'annonce va voir quelques changements au sujet du cumul de fautes techniques, à savoir la suppression du dossier disciplinaire pour cinq fautes techniques G1 remplacé par une suspension de deux weekends, le cumul de trois fautes techniques G1 étant toujours synonyme d'un weekend de suspension.

A noter que la Fédération, en concertation avec les C.R.D., étudie pour les saisons à venir, l'unification des sanctions sur toutes les Ligues.

2. Observations générales sur l'activité de la Commission

Pour rappel, lors de la saison 2024/2025, la Commission Régionale s'est réunie à 8 reprises (en présentiel ou en visioconférence) et a traité 90 dossiers décomposés de la façon suivante :

- 34 dossiers hors fautes techniques ;
- 54 dossiers relatifs à un cumul de 3 fautes techniques et/ou fautes disqualifiantes sans rapport ;
- 2 dossiers relatifs à un cumul de 5 fautes techniques et/ou fautes disqualifiantes sans rapport.

Au cours de la saison 2025/2026, la Commission Régionale s'est réunie à 13 reprises (en présentiel ou en visioconférence) et a traité 122 dossiers décomposés de la façon suivante :

- 41 dossiers hors fautes techniques ;
- 5 enquêtes ;
- 72 dossiers relatifs à un cumul de 3 fautes techniques G1 et/ou disqualifiantes sans rapport ;
- 4 dossiers relatifs à un cumul de 5 fautes techniques G1 et/ou disqualifiantes sans rapport.

En comparaison avec la saison 2024/2025 l'activité de la Commission a beaucoup augmentée dans des proportions que l'on peut qualifier d'alarmantes.

3. L'activité de la Commission en chiffres

Répartition des dossiers selon le type de saisine

- Rapports d'arbitres : 25 ;
- Saisine Président ou Secrétaire Général Ligue : 16 ;
- Alerte FBI pour 5 F.T. : 4 ;
- Alerte FBI pour 3 F.T. : 72.

Répartition des dossiers hors fautes techniques selon leur nature

- Violences verbales : 23 ;
- Violences physiques : 5 ;
- Incivilités diverses (attitude, public) : 11 ;
- Fraude : 2.

Sur les 41 dossiers (hors fautes techniques), 6 ont fait l'objet d'une instruction.

4. Répartition des Fautes techniques et/ou disqualifiantes sans rapport

- Compétitions nationales : 122 ;
- Compétitions régionales : 547 ;
- Compétitions départementales : 1060.

Soit un total de 1729 (+ 6,73% par rapport à la saison 2024/2025).

Conclusion :

L'activité de la CRD a été plus intense sur cette saison qui s'achève. Les membres s'inquiètent :

- De l'augmentation des dossiers sur les championnats jeunes (U15/U18) ;
- Des incivilités de la part de parents ou accompagnateurs ;
- Du manque de connaissance dans certaines Associations du rôle du Délégué Club.

La Commission rappelle à nouveau que le Club est le premier échelon pour enrayer les incivilités sur les terrains, les Responsables ne doivent pas hésiter à sévir en interne, ce qui n'est pas toujours facile, afin d'éviter un dossier disciplinaire. Néanmoins la Commission continuera à faire preuve de fermeté quand c'est nécessaire afin de lutter contre toutes formes d'incivilités qui polluent notre sport ainsi que la société.

Un grand **MERCI** à tous les membres qui apportent leurs concours pour le traitement des dossiers ainsi qu'à Eric, notre chargé d'instruction, qui doit jongler, à nouveau, avec son emploi du temps souvent surchargé pour mener à bien sa mission.

Bonnes vacances à toutes et tous.

Jean-Claude LEMAÎTRE
Président Commission



POLE COMPÉTITION et PRATIQUES SPORTIVES

COMMISSION SPORTIVE

La saison 2025/2026 se termine pour la commission sportive régionale. Ça reste pour moi une activité toujours aussi enrichissante humainement pour ma deuxième saison en tant qu' élu à la Ligue.

Toutes les décisions importantes continuent d'être prises de façon collégiale au sein de la commission sportive, après débats et toujours en application des règlements en vigueur afin de respecter une équité sportive pour tous les clubs. Cependant nous restons à l'écoute des clubs, ce qui nous permet de faire évoluer nos règlements ou nos pratiques quand c'est utile pour l'évolution de notre sport.

Un grand merci aux membres bénévoles de la commission (Daisy, Maryvonne, Evelyne, Catherine, Gaëlle, Nolwen, Valérie et Olivier) pour le travail réalisé chaque semaine et tellement important pour le bon déroulement des diverses compétitions, sans oublier Éric à la Ligue qui continue son travail remarquable à nos côtés dans ses missions pour la sportive.

Nous évoluons en toute transparence et chaque compte-rendu de réunion est transmis à Mickaël et Jo afin que le bureau directeur soit informé en temps réel des décisions actées par la commission sportive sur nos compétitions régionales.

Dans cet esprit de clarté, je prends toujours contact par téléphone avec les dirigeants (présidents ou correspondants) pour échanger sur les anomalies en cours de saison afin de prendre ensuite les décisions les plus justes en commission. Ces décisions sont ensuite adressées officiellement par courrier.

Je remercie tous les dirigeants des clubs bretons pour les échanges constructifs que nous avons ensemble tout au long de la saison. Je le répète, il ne faut pas hésiter à m'appeler quand il y a un doute, car généralement quand j'appelle le mal est fait. C'est trop tard pour revenir en arrière. Bien heureusement je n'appelle pas toujours pour annoncer une mauvaise nouvelle. Un seul mot pour résumer tout cela : COMMUNICATION entre nous tous pour avancer en bonne intelligence.

Cela étant dit, rentrons dans ce compte rendu d'activités de la commission sportive pour la saison 2025/2026.

1) La saison a démarré par :

En septembre nous commençons la saison par les plateaux jeunes et l'Open Féminin :

- Plateaux qualificatifs « élite 1 » les 7/6 septembre en U13F à Redon, en U13M à Vannes, en 15F à Lannion, en U15M à Vannes, en U18F à Brest et en U18M à Brest ;
- Plateaux qualificatifs « élite 2 » les 13/14 septembre en U13F à Brest, en U13M à Rennes, en 15F à Guichen, en U15M à Chantepie, en U18F à Morlaix et en U18M à Lorient ;
- Plateaux qualificatifs « régionaux » les 13/14 septembre en U13F à Quéven, en U13M à Plouzané, en U15F à Yffiniac, en U15M à Guipavas, en U18F à Yffiniac et en U18M à Auray ;
- Open féminin le 14 septembre à Liffré.

Un grand merci aux clubs qui ont accueilli tous ces plateaux cette saison ainsi que l'Open féminin. La réussite de de ces plateaux qualificatifs a permis le bon déroulement des championnats jeunes cette saison. Félicitations à tous les bénévoles et salariés des clubs, des comités départementaux, des officiels et de la Ligue pour leur participation à ce succès. Sans vous, rien ne peut se faire !

Nous comptons à nouveau sur votre engagement à tous pour la prochaine saison car nous aurons besoin à nouveau de salles et de toutes les personnes volontaires afin d'organiser les brassages des équipes souhaitant accéder à ces championnats jeunes dans les meilleures conditions les week-ends du 5/6 et du 12/13 septembre. D'avance merci pour votre aide précieuse.

L'organisation de l'Open féminin, le dimanche 13 septembre, a été confiée au club de St Avé pour la saison prochaine 2026-2027.

2) Bilan de la saison écoulée dans les compétitions régionales (saison 2024/2025)

Après les plateaux et l'open féminin, fin septembre, la saison débute.

Chaque début de semaine, après un week-end de championnat ou de coupe, l'ensemble des membres de la commission sportive effectue ses post contrôles. La commission se réunit ensuite en visio tous les mercredis soir pour débattre des différents points relevés lors de ces post contrôles et des sujets ayant attiré à la sportive, environ 35 à 40 réunions sur une année sportive. Voici les principaux items abordés :

2.1. Les principales anomalies relevées :

- Des acteurs du jeu non-licenciés (joueur, assistant coach, chronométreur, délégué de club etc.) ;
- Des défauts d'extension AST CTC au sein d'une inter-équipe ;
- Pas suffisamment de joueurs du club porteur de la CTC inscrits sur la feuille de match ;
- Des licences JH et OH non-autorisées en PN, à transformer en JN et ON pour pouvoir évoluer à ce niveau ;
- Des défauts d'aptitude médicale (certificat médical ou d'attestation médicale) pour les coaches et les assistants ;
- Des coaches et assistants sans la fonction « entraîner » sur la licence ;
- Des dépassements du nombre de licences mutées et/ou prêtées ;
- Des défauts de surclassement région pour les clubs accédant après les plateaux en région ainsi que pour les clubs accédant en seconde phase du championnat régional jeune en décembre. Mais aussi pour les jeunes de la catégorie U18 vers les séniors ;
- Pour la PNM, un joueur ayant pris sa licence après le 30 novembre, non licencié la saison précédente dans ce club, donc venant d'une autre association. Non autorisé dans les championnats nationaux ou accessibles aux championnats de France. Tous les ans nous relevons au moins un cas en PN ;
- Comme l'année dernière pas d'anomalie cette année concernant les statuts CF/PN en PN ;
- En PNM une anomalie pour un joueur ayant muté avant le 30 novembre, obtenant une licence type 1C, mais qui avait commencé la saison en cours dans un club évoluant en nation et ne pouvant donc pas évoluer à ce niveau de compétition.

J'appelle toujours les Présidents des clubs ou les correspondants concernés pour échanger sur l'anomalie constatée. La décision de la sportive est suivie d'un courrier de notification. Ce mode de fonctionnement permet une meilleure compréhension du problème dans un échange toujours courtois avec les Présidents de clubs ce qui facilite notre prise de décision.

Nous avons eu cette année un dossier de procédure d'opposition en catégorie séniors et deux dossiers du même type en catégorie jeunes pour les championnats régionaux. Nous avons également ouvert un dossier de procédure contradictoire en séniors. A noter que ce dossier est allé en chambre d'appel à la Fédération qui a confirmé la décision prise par la commission sportive.

Je redis cette année que beaucoup de pénalités ne devraient pas voir le jour avec un peu plus de vigilance de la part des entraîneurs. La plupart du temps, quand le joueur n'apparaît pas dans le menu déroulant de la catégorie dans e-marque, cela signifie qu'il y a potentiellement un problème sur sa participation. Quand vous saisissez en manuel le pédigrée du joueur, cela déclenche systématiquement un contrôle. En observant la licence du joueur concerné, on trouve bien souvent la réponse et on peut éviter un dossier de pénalité. Quand le coach valide sa feuille dans e-marque, il entérine sa liste avec le risque d'un défaut et les conséquences qui en découlent.

Les anomalies les plus fréquentes :

- **Les défauts de surclassement région :** les types de surclassement sont régis par l'article 427 – surclassement – Tableau des surclassements dans les règlements généraux de la Fédération ;
- **Les défauts d'extension AST CTC :** ce type d'extension est obligatoire pour tous les joueurs hors club porteur qui jouent dans l'inter-équipe (IE – CTC).

Ces deux types d'anomalies entraînent systématiquement un match perdu par pénalités pour non-respect des règles de participation.

- **Défaut d'aptitude médicale** (certificat médical ou d'attestation médical) pour les coachs et les assistants ainsi que l'**absence de la « fonction entraîner »** sur la licence.

Cette anomalie n'entraîne pas pour l'instant de sanction. Cependant ces licences doivent être complètes pour pouvoir remonter dans le système d'information automatisé du contrôle de l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles, les arbitres et exploitants licenciés des fédérations. Il est nécessaire de bien renseigner les licences pour lutter contre les violences sexuelles dans le sport.

Merci d'être vigilants pour la prochaine saison sur ce point afin que la case « entraîner » soit bien cochée, pour vos licenciés/es occupant cette fonction sur les feuilles de marques. Pour information, la commission sportive a sollicité les comités départementaux pour la mise à jour d'environ 50 licences sur la région.

Cependant le nombre d'anomalies est en légère baisse par rapport à la saison passée. J'espère que nous continuerons dans cette direction pour la prochaine saison.

2.2. Les autres points relevés :

Nous avons également relevé sur les feuilles de marques toutes sortes de réserves, observations, réclamations, rapports des officiels, fautes techniques (G1 ou G2) et fautes disqualifiantes.

L'ensemble de ces points sont transmis aux différentes commissions compétentes : CRO, commissions équipements des comités départementaux et discipline principalement.

2.3. Les horaires et date des rencontres :

Nous gérons la saisie des horaires et par ce fait la gestion des dérogations qui a été plus compliquée cette saison.

La saison prochaine, la commission sportive appliquera les pénalités financières prévues aux dispositions financières afin de faire respecter les délais pour rentrer les horaires dans FBI afin que la C.R.O puisse planifier correctement les désignations d'officiels.

Nous rajoutons pour la saison à venir une date limite pour répondre aux dérogations. En effet certains clubs répondent tardivement aux dérogations, une date butoir de sept jours ouvrables (hors dimanche et jours fériés) sera désormais imposée pour répondre aux dérogations. Au-delà de cette deadline une pénalité financière sera appliquée et la dérogation acceptée.

Nous avons eu quelques litiges à régler pour la programmation de certaines rencontres. Le plus souvent ce désaccord apparaît car le motif n'est pas renseigné dans la dérogation et surtout il n'y a pas eu d'échange oral entre les clubs.

2.4. Les brûlés.es :

La gestion de la règle des brûlés se fait par des contrôles réguliers sur la véracité des listes fournies par les clubs en début de saison.

Le contrôle des joueurs brûlés se faisant automatiquement par le logiciel FBI dès que ces listes de joueurs sont notifiées par la sportive dans l'outil informatique.

Ces listes doivent être fournies avant le premier match de la saison.

2.5. Le protocole commotion cérébrale :

Plusieurs protocoles commotion cérébrale ont été établis par les officiels qui ont bien expliqué les suites de ce protocole engendrées par cette déclaration. La fédération prend contact avec le joueur et les clubs pour confirmer l'établissement de ce protocole et les démarches à suivre pour le retour à la normale. Je contacte le club, dans un deuxième temps, pour avoir des nouvelles des blessés, et ensuite pour compléter l'information si besoin.

2.6. Travaux de la commission :

- Réunion en présentiel le lundi 19 janvier à Yffiniac, sujets abordés : Etude des harmonisations des pénalités sur le territoire entre comités et ligue, étude des règlements Ligue et FFBB sur « l'égalité » ;
- Tout au long de la saison, nous examinons différents thèmes pour essayer de faire évoluer nos championnats, coupe ou règlements ;
- Visio avec les autres commissions de la Ligue et la Fédération.

2.7. La Coupe de Bretagne :

Les finales de la Coupe de Bretagne se sont déroulées à Brest à la salle Guéguéniat le samedi 6 juin 2026. Merci au club du Brest Métropole Basket pour son accueil et sa participation active à l'organisation de ces finales.

Félicitations à toutes les équipes finalistes et aux vainqueurs :

- **U18 Masculins « Id Pub »** : Victoire de l'**AMICALE SPORTIVE ERGUE ARMEL** (finaliste : IE - CTC BASKET OUEST 35 - LE RHEU SC) ;
- **U18 Féminins « Id Pub »** : Victoire de l'**IE - MINIAK MORVAN BC** (finaliste : IE - CTC KORNOG BASKET - BLEUETS DE GUILERS) ;
- **Seniors Féminins « Trophée Jacqueline Palin »** : Victoire de **RENNES POLE ASSOCIATION** (finaliste : LANDERNEAU BRETAGNE BASKET - 3) ;
- **Seniors Masculins « Trophée Edmond Bigot »** : Victoire de **RENNES POLE ASSOCIATION** (finaliste : AS GUELMEUR).

Pour la prochaine saison, la commission sportive a proposé en Coupe de Bretagne de mettre un handicap de 7pts par division en séniors filles « Trophée Jacqueline Palin » et garçons « Trophée Edmond Bigot ». Cette proposition a été validée.

La commission sportive a également proposé de conserver le premier tour de la Coupe de Bretagne séniors sur un tirage au sort géographique, puis de passer à un tirage au sort global jusqu'à la finale. Cette proposition a été validée.

La coupe de Bretagne clôture cette saison 2025-2026 pour la commission sportive avant d'enchaîner sur la future saison 2026-2027.

2.8. Les champions de Bretagne 2025/2026 :

Félicitations à l'ensemble des clubs régionaux pour leur titre et accession, sans oublier tous nos clubs qui représentent les couleurs de la Bretagne au travers des championnats nationaux.

Voici les vainqueurs dans les différentes catégories :

SENIORS FEMININS :

PNF : RENNES POLE ASSOCIATION - 1
RF2 : IE - ARVOR BASKET LORIENT - 1

SENIORS MASCULINS :

PNM : AMICALE SPORTIVE DU GUELMEUR - 1
RM2 : IE - BC HENNEBONTAIS - 1
RM3 : CEP LORIENT BASKET - 3

JEUNES FEMININS :

RFU13 - R1 : RENNES AVENIR - 1
RFU13 - R2 : IE - CTC VANNES AGGLOMERATION 56 - 1
RFU13 - R3 : LIFFRE US - 1
RFU15 - R1 : MONTFORT BC - 1
RFU15 - R2 : IE - CTC PORTE DE BRETAGNE - 1
RFU15 - R3 : IE - CTC BASKET OUEST 35 - CHAPELLE CINTRE BASKET - 2
RFU18 - R1 : IE - CTC PORTE DE BRETAGNE - 1
RFU18 - R2 : IE - CTC KORNOG BASKET - BLEUETS DE GUILERS - 1
RFU18 - R3 : IE - ORGERBLON BC - 1

JEUNES MASCULINS :

RMU13 - R1 : IE - CTC MI FORÊT BASKET 35 - 1
RMU13 - R2 : IE - US YFFINIAC - 1
RMU13 - R3 : BETTON CS - 1
RMU15 - R1 : IE - CTC PORTE DE BRETAGNE - 1
RMU15 - R2 : IE - CTC ELORN BASKET - 1
RMU15 - R3 : SAINT GREGOIRE US - 1
RMU18 - R1 : BREST MÉTROPOLE BASKET - 1
RMU18 - R2 : RENNES POLE ASSOCIATION - 1
RMU18 - R3 : CESSON OC BASKET - 1
RMU21 : AMICALE SPORTIVE ERGUE ARMEL - 1

2.9. Montées et descentes à l'issue de la saison 2025/2026 :

La Ligue de Bretagne dispose d'une montée Masculine et de deux montées Féminines en championnat de France de Nationale 3 à l'issue de cette saison.

Les championnats de France sont terminés et les descentes de Nationale 3 sont à ce jour de :

- 1 en masculin ;
- 1 en féminin.

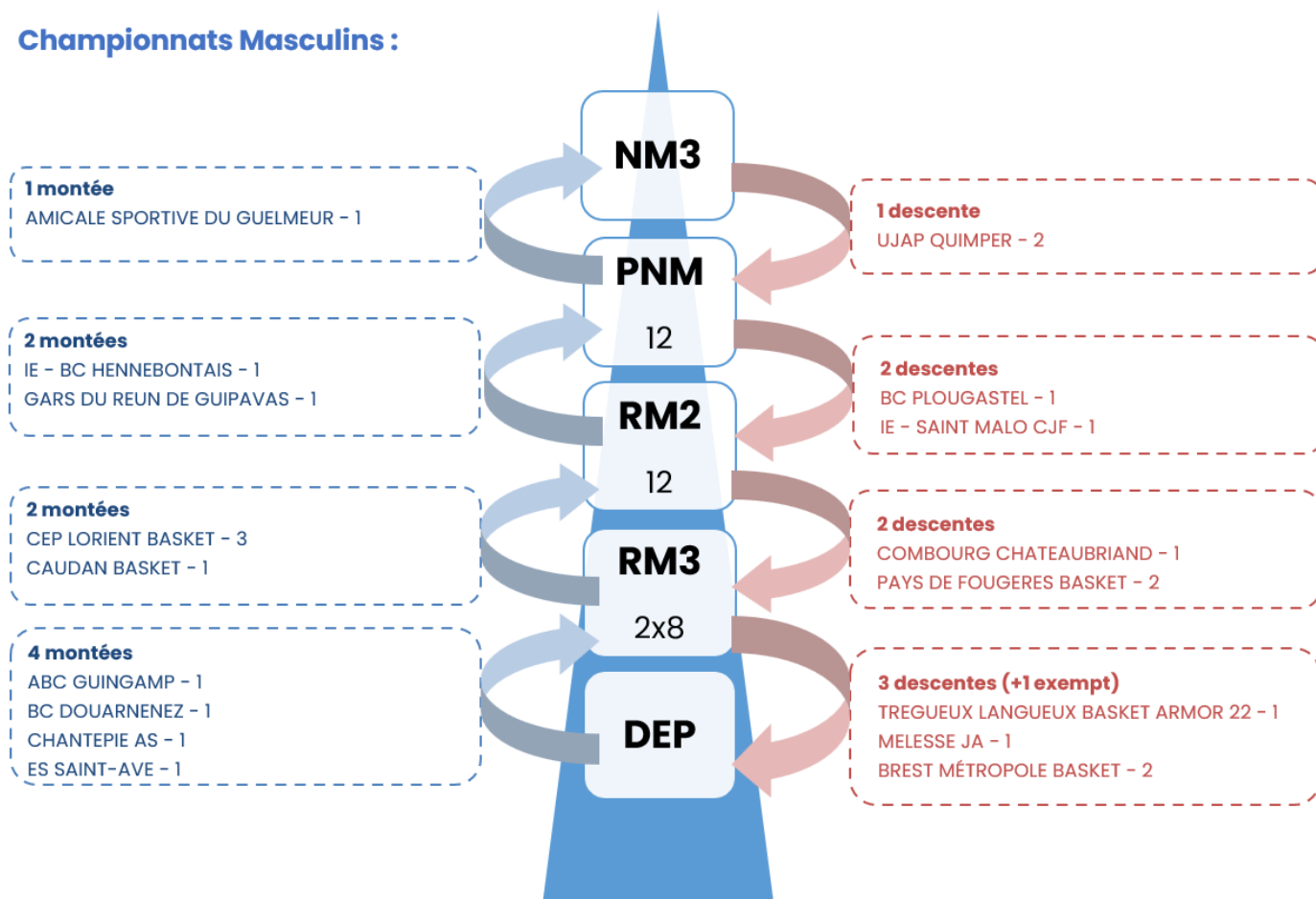
Compte tenu de ces données, vous trouverez ci-dessous les règles de montées et descentes des championnats seniors régionaux en application des articles 66.2 et 66.3 du règlement sportif de la Ligue de Bretagne.

L'article 434 des Règlements Généraux de la FFBB prévoit :

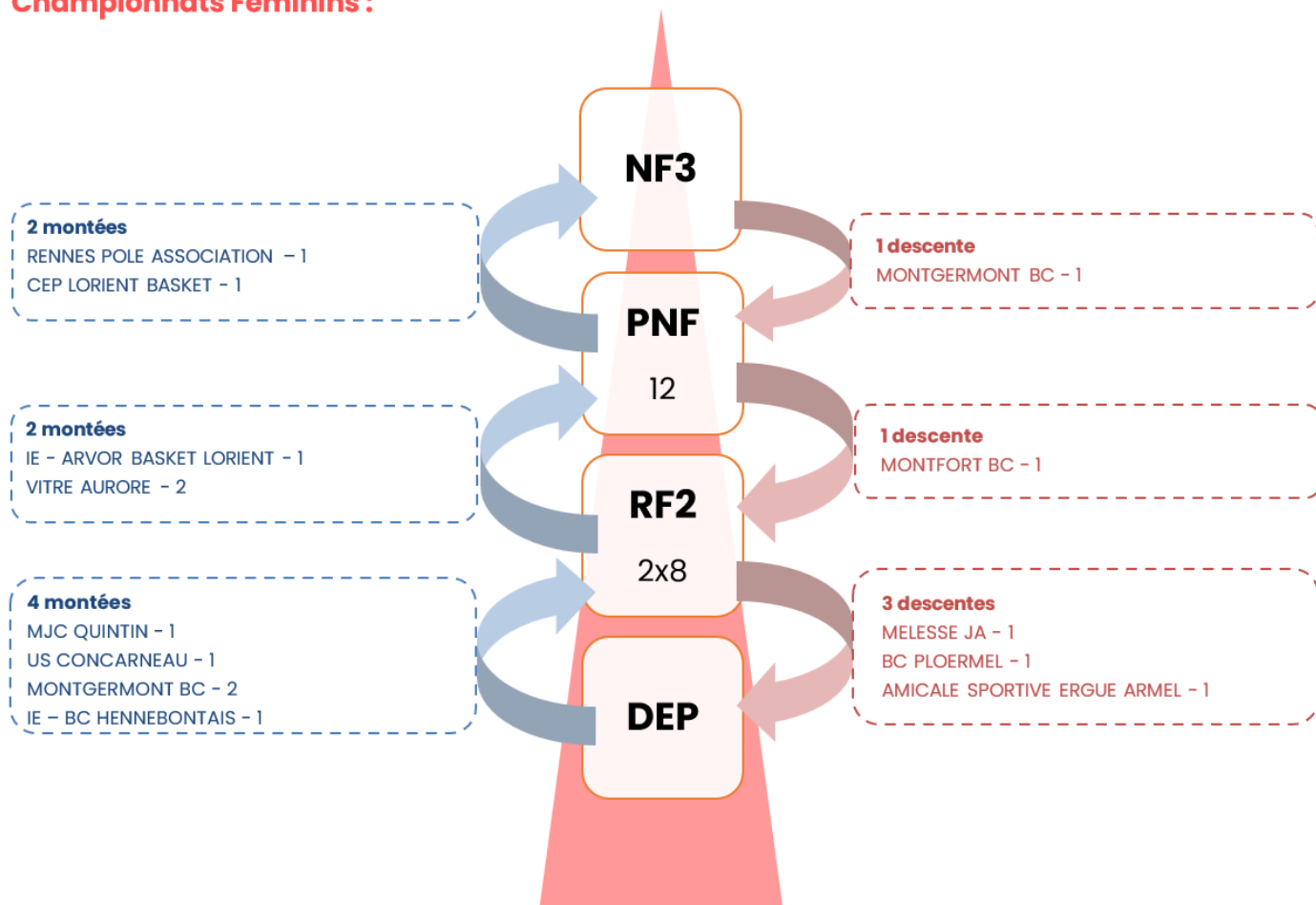
- Qu'une association sportive ne peut engager que deux équipes masculines et/ou deux équipes féminines en championnat de France Senior ;
- Qu'une association sportive ne peut avoir qu'une équipe au sein de la même division. L'équipe 2 ne peut accéder à la division dans laquelle évolue l'équipe 1.

Des modifications sont possibles en fonction d'éventuelles décisions fédérales concernant des descentes ou montées supplémentaires.

Championnats Masculins :



Championnats Féminins :



LANDERNEAU BRETAGNE BASKET – 3 (équipe classée 2^{ème} de PNF) ne peut pas monter en NF3 au titre de l'article 434 des Règlements Généraux de la FFBB.

JA MELESSE (équipe classée 2^{ème} de RF2 Honneur) a demandé l'intégration de son équipe en championnat départemental. Cela entraîne le maintien de l'équipe classée 6^{ème} de RF2 Honneur.

3) Deux points négatifs à noter cette saison :

Une nouvelle fois, nous constatons des forfaits de fin de saison dans les diverses catégories en championnat régional sur les trois dernières journées, surtout en jeunes. Comme l'année dernière ces forfaits deviennent de plus en plus fréquents et faussent les fins de championnats. Je renouvelle ma demande à tous les Présidents de clubs afin qu'ils insistent auprès de leurs licenciés pour que ceux-ci tiennent leurs engagements pour aller au terme de la compétition dans laquelle ils se sont engagés. D'avance merci à vous d'essayer de faire le nécessaire pour le respect de tous.

Nous notons également des incivilités et des violences, de plus en plus fréquentes. Elles représentent une gangrène dans nos championnats et dans nos salles. Nous devons tous ensemble les combattre. On retrouve également ces dérives sur les réseaux sociaux. Je sais que la parole s'est libérée en toute impunité, sans filtre. Toute cette haine n'a pas sa place dans le sport, il faut sanctionner tous ces comportements inappropriés.

Pour cela nous devons tous lutter pour faire reculer ces déviances.

En conclusion, l'ensemble des membres de la commission sportive régionale a de nouveau pleinement rempli ses missions pour faire respecter l'équité sportive sur l'ensemble de nos championnats. Nous sommes dans la continuité de l'objectif fixé, important à nos yeux en tant que bénévoles.

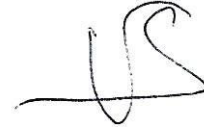
Nous avons essayé d'être le plus possible au service de nos clubs et de leurs dirigeants dans la plus grande transparence.

Une nouvelle fois mes remerciements à tous les Présidents et dirigeants avec qui j'ai pu discuter par téléphone pour la richesse des échanges, même si ce n'est pas toujours facile en fonction du problème et du risque de sanction. Je rappelle que notre rôle n'est pas celui de sanctionner mais bien d'appliquer le règlement pour garder une équité sportive sur l'ensemble de nos championnats. Le principe reste le même, travailler ensemble pour aller vers le développement et l'amélioration du basket Breton dans nos territoires.

Bonnes vacances à tous.

Bruno VIGOUROUX

Président Commission Sportive

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'B' and 'V' intertwined, followed by a horizontal line.

GROUPE 3x3

La saison de 3x3 se décompose en deux temps avec d'une part toutes les actions qui se déroulent sur la saison « classique », et d'autre part les différents tournois des circuits Junior League et Super League sur la période estivale.

L'Open Plus Breton de la saison 2025 avait lieu à Vannes, avec un retour de cet événement en extérieur. Des animations ont ponctué toute la semaine en amont de cet Open Plus sous l'égide du Comité du Morbihan. Le tournoi de Qualification du vendredi n'a pu se dérouler, la Super League le samedi réunissant des équipes très bien classées au ranking national et avec la présence exceptionnelle de l'Equipe de France U18 dans le cadre de son stage de préparation ; pour finir, la Junior League le dimanche qui a vu une équipe bretonne se qualifier pour l'Open de France. Je tiens à rappeler l'investissement fait par la Ligue pour la Junior League au vu de l'obligation de prendre en charge le déplacement des deux équipes qualifiées pour l'Open de France.

Sur l'Open de France, la Bretagne était représentée en Super League par l'équipe féminine de Brest 3x3, composée d'Inès WATTEZ, Alyssa BARTHÉLEMY, Aline FÉVRIER et Alexia IVALA-MENDOME, elle termine à la 7ème place de la compétition parmi les 12 équipes qualifiées. On peut noter leur beau parcours de ces dernières semaines avec une 2nde place au ranking qui a permis leur qualification à l'Open de France 2025.

En Junior League, par les équipes de Macadam x3 (Rennes) en féminine et en masculin qui se sont qualifiées en ¼ de finale et ce n'est pas fini...

L'équipe masculine s'est brillamment imposée sur le score de 19-16, mais malheureusement une défaite en demi-finale sur un tir au buzzer de West-Union (vainqueur de l'Open de France) sur le score de 15 à 16. L'équipe était composée d'Abel BALLOUHEY, Batiste JOSSE, Juwelnille-Vida MENA KUMBUNDU et Elliott ROSSIGNOL. Bravo pour votre parcours et pour la 3^{ème} place décrochée suite à la petite finale.

Après une victoire en quart de finale et en demi-finale, l'équipe féminine s'est qualifiée pour la finale. La finale est dominée de bout en bout par les bretonnes pour gagner sur le score de 18 à 15 et devenir ainsi Championnes de France de 3x3 Junior League 2025 !

Un grand BRAVO à Tess BARBOSA, Emma CARIU, Léane LE LAN et Romane LE VERN, cette dernière a été élue MVP du tournoi.



Cette saison, la pratique du 3x3 s'est vu associer à différents événements :

- Des tournois 3x3 du Pôle Espoir.
- La finale régionale de la Coupe de France 3x3 entreprise.
- Le Décath Breizh 3x3 Tour, en association avec les magasins Décathlon. Cette tournée s'est déroulée sur 4 magasins bretons avec en plus une finale qui aura lieu le 13 juin à Guidel. Cette saison le choix des étapes s'était porté sur les mercredis après-midi au vu du succès à ces dates la saison dernière. Les 4 étapes furent un véritable succès tant sur le nombre d'équipes que sur l'état d'esprit. L'accueil fait par les clubs supports a été un facteur non négligeable à la réussite de ces étapes ; je voulais chaleureusement remercier les clubs de l'US Yffiniac, le PLC Auray, le CS Betton et les GDR Guipavas.

Je vous invite à venir assister à la finale qui réserve un beau spectacle et des belles récompenses pour toutes les équipes.

- Le Master Ligue 3x3 qui est la finalité des Compétitions de Clubs ; il décernera les titres de Champions de Bretagne 3x3 2025 le dimanche 7 juin à Yffiniac. En espérant que la saison prochaine nous puissions avoir des Séries dans tous les départements bretons pour avoir un maillage territorial le plus complet.

Les Champions vous seront présentés lors de l'Assemblée Générale.

2^{ème} saison pour le Camp 3x3. Cet événement vise à réunir sur 3 jours des jeunes U15 et U18 pour se perfectionner à cette discipline. Au total, trois sessions ont été proposées au rythme des vacances scolaires réunissant entre 19 et 40 jeunes (filles et garçons). Au programme : des séances d'entraînements, des ateliers, des tournois, des soirées conviviales et surtout des sourires !



Nous avons profité d'associer, sur l'édition de Pâques, une formation CS10 (module de la formation cadre spécifique au 3x3).



Un grand merci à toute l'équipe encadrante qui a œuvré à cette organisation.

Organisation de tournois : nous vous rappelons l'importance de faire homologuer votre tournoi et de veiller à ce que les participants aient une licence, que ça soit pour l'apport de points au ranking individuel ou pour la couverture de l'organisateur.

A ces tournois, nous ajouterons également les différents Open Access de la Junior-League et Super-League qui se déroulent actuellement au sein des départements et qualifieront directement des équipes à l'Open Plus de Vannes les 4 et 5 juillet prochain.

Autre organisation greffée à cette commission : le Challenge Benjamin. Les phases clubs, les finales départementales ont pu se faire sur tout notre territoire et la Finale Régionale a pu se tenir le dimanche 8 mars à Merdrignac avec la présence de tous les qualifiés. Merci au club de Merdrignac pour l'accueil de cet événement et bravo à Léonie GALLAIS et Adam LUCAS qui ont représenté la Bretagne à la Finale Nationale du Challenge Benjamin.

Cette finale nationale s'est déroulée le vendredi 24 avril à la Halle Carpentier. Léonie termine à la 21ème place avec 36 points et Adam à la 9ème place avec 49 points. Un immense bravo à eux. Le tournoi 3x3 du Challenge Benjamin a vu l'équipe d'Adam se qualifier pour la finale qui se déroulait le samedi sur le parquet de l'Accor Arena devant plus de 15 000 spectateurs. Une finale ça se gagne et c'est ce qu'ont réussi à faire Adam et ses coéquipiers du week-end avec une très belle victoire.



Pour bien terminer la saison 2025-2026, nous vous donnons rendez-vous les 4 et 5 juillet 2026 à Lorient pour l'Open Plus. Différentes animations se dérouleront en amont à partir du mercredi 1^{er} juillet.

JUNIOR SUPER LEAGUE
OPEN PLUS
3X3 FFBB

04
et
05
JUILLET

LORIENT
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
ENTRÉE GRATUITE

ORGANISATEUR: FFBB, FFB
PARTENAIRES 3X3 FFBB: MAIR, CAISSE D'ÉPARGNE
FOURNISSEURS 3X3 FFBB: molten, SUZUKI
PARTENAIRES ÉVÉNEMENT: BRETAGNE, HORBIHAN, VILLE DE LORIENT

Je vous souhaite un très bel été.

Guillaume DE KERMEL
Président Groupe 3X3

GRUPE BASKET ENTREPRISE

L'équipe Basket Entreprise est composée :

Nicolas METAYER Comité 22

Franck SIMON CTF Comité 29

Thomas MARQUET Comité 35

Laureen LESTIDEAU Comité 35

Frédéric TANNOUX Vice-Président Comité 56

Mathilde HEMERY Directrice Territoriale de la ligue

Mélanie RABILLER chargée de communication de la ligue

Daniel DELESTRE responsable « Basket Entreprise »

HARMONIE MUTUELLE 35 en 4^{ème} en finale Nationale de la coupe de FRANCE à l'INSEP PARIS du 27 au 29 mars 2026.

La finale régionale Basket Entreprise 3X3 s'est déroulée le 19 février dernier aux Ateliers des Capucins de BREST lors de la semaine « Urban Zone ».

La Ligue de Bretagne de Basket Ball a reconduit l'engagement à la Coupe de France de Basket Entreprises 2026.

Une organisation simple, un Open Start par comité départemental, puis une finale régionale et l'équipe terminant première se trouve qualifiée à la finale nationale à L'INSEP.

Les CD 29 et 35 ont organisés leurs Open Start, le jeudi 12 février à RENNES pour le 35 et au gymnase de Lanroze à BREST pour le 29.

6 équipes issues du 29 et 35 sont qualifiées à la finale régionale le 19 février à BREST.

L'équipe gagnante « Ville de BREST » ne pouvant pas se libérer, ce sont les seconds HARMONIE MUTUELLE qui ont participé (tous frais payés par la FBBB) à la finale Nationale les 27 au 29 mars à L'INSEP de PARIS.

Objectifs saison 2026-2027 :

Nous allons continuer sur notre lancée en Basket Entreprise 3X3 avec j'espère une coupe de France.

Nous avons besoin du soutien des clubs professionnels pour nous envoyer des entreprises partenaires à venir à notre finale régionale.

Tous les projets pour vous rapprocher des entreprises proches de vos clubs sont bons à lancer, c'est avec elles que le basket local se développera accompagné de finances dans ces périodes où les subventions diminuent.

Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter Daniel DELESTRE : tél : 06 63 30 51 06, email : ddelestre@orange.fr.

Un grand merci à la magnifique équipe BASKET ENTREPRISE.

Daniel DELESTRE

Président Groupe Vivre Ensemble
Basket Entreprise





comitebasket35

FINALE DÉPARTEMENTALE 3X3 ENTREPRISE



Début du tournoi !



LES ENTREPRISES PARTICIPANTES :



GROUPE VIVRE ENSEMBLE

1. BASKET SANTE

- Le Basket Santé avait été développé notamment lors des différentes formations BPJEPS. Il continue de l'être. Cette saison, quelques-uns des professionnels formés l'ont utilisé soit dans leur club, soit en tant qu'activité liée à une micro-entreprise personnelle. Deux formations ont eu lieu cette saison (novembre et janvier), avec 21 personnes formées, principalement les BPJEPS. La spécificité de la ligue par rapport à d'autres territoires est qu'il existe une vraie orientation de formation des BP sur le VxE.
- « Job Dating » : Deux évènements ont eu lieu (Fougères décembre 2025 et Lannion janvier 2026). Ces journées ont rassemblé au total 159 demandeurs d'emplois. Les ateliers basket santé proposés autour de la sensibilisation au handicap, étaient accessibles à tous les participants.
- Organisation d'ateliers Basket Santé en collaboration avec les IME : le 19 mai se déroulent deux évènements :
 - Cesson : challenge René Aubry avec l'ADAPEI (450 participants)
 - Landerneau avec l'association Don Bosco

Les BPJEPS interviennent sur chaque évènement, avec le développement de compétences d'encadrement spécifique.

2. BASKET TONIC

Trois personnes sont entrées en formation.

Une personne a validé l'entièreté de la formation, les deux autres doivent finaliser leur cursus.

3. MICRO-BASKET

Six personnes formées cette saison sur une session (une journée de formation + 2 visioconférences).

4. SCOLAIRES

- Pas de mise en place d'action avec la FFSU cette saison car pas d'accord sur les valeurs de la république et de la laïcité entre la FFSU et la FFBB.
- La Commission Régionale Mixte (Ligue de Bretagne de Basket, Direction des services départementaux de l'éducation nationale des 4 départements, Union sportive de l'enseignement du premier degré des 4 départements) a harmonisé les contenus "basket" pour le cycle 3. Cette homogénéisation permettra à l'ensemble des acteurs basket œuvrant dans les écoles sur la région, une validation simplifiée des interventions
- En attente pour l'opération Basket école (OBE) car un nouveau dispositif arrive à partir de septembre prochain.
- Collèges : organisation des championnats de France de Basket à Fouesnant (du 02 au 05 juin) en partenariat avec la ligue (notamment sur la gestion des arbitres).

PREVISIONS POUR LA SAISON PROCHAINE

1. Basket Santé

- Ouverture d'une formation accessible aux licenciés majeurs de la FFBB, titulaires du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou équivalent.
- « Job Dating » labellisés Basket Santé.
- 6 évènements sont déjà en programmation (sous réserve d'une validation de France Travail) : 4 journées complètes et 2 demi-journées (Rennes / Guingamp / Rennes ouest / Lorient / Landerneau / Quimper). Avec toujours une sensibilisation au handicap et des ateliers du matin répondant au label Basket Santé.
- Organisation d'ateliers Basket Santé en collaboration avec les IME.

2. Basket Bien-Être (BBE)

Le BBE va être développé : plus proche de la réalité du terrain et moins contraignant au niveau administratif.

Le BBE permet de mettre en place une pratique douce et adaptée. Le Basket Santé permettra à ceux qui le veulent d'aller plus loin.

Existence d'une labellisation avec un dossier, moins de contrainte administrative (pas de chiffres réguliers à donner à la FFBB comme pour le BS). La labellisation reste importante pour les clubs, car le BBE sera éligible aux subventions.

La 1^{ère} formation de formateurs aura lieu les 09 et 10 juillet, afin de permettre les 1^{ères} formations des BPJEPS la saison prochaine.

3. Basket Tonic

Formation gérée par la FFBB.

4. Micro-Basket

Ouverture d'une formation accessible aux licenciés majeurs de la FFBB, titulaires du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou équivalent.

5. Scolaires

- Déploiement du nouveau dispositif Basket École.
- Les organisations des Finales Nationales UNSS et UGSEL ne sont pour le moment, pas connu.

CONCLUSION

La mise en œuvre du VxE sur le territoire est favorisé par le déploiement des BPJEPS, futurs salariés des structures bretonnes, qui sont formés aux actions du VxE.

Je remercie tous les acteurs ayant fait vivre le VxE cette saison, et tout particulièrement Alexandra WOLFF.

Dominique TONNERRE

POLE FORMATION

COMMISSION TECHNIQUE

Le statut de l'entraîneur s'applique sur l'ensemble des catégories jeunes et seniors évoluant au niveau régional.

Je remercie l'ensemble des clubs et entraîneurs d'avoir respecté la mise en place du statut sur l'ensemble des catégories.

Malheureusement, nous avons été obligés de sanctionner quelques entraîneurs et donc les clubs qui les emploient.

Ce n'est pas toujours simple de trouver des entraîneurs ayant le bon diplôme et de se libérer afin d'être revalidé.

Nous réfléchissons à des revalidations plus attrayantes et formatrices pour l'année prochaine.

Je rappelle à tous, l'obligation la saison prochaine d'avoir un entraîneur avec des diplômes requis pour les engagements en championnat région seniors et jeunes (entraîneur diplômé ou en formation).

Tableau des obligations

Equipes Jeunes

Jeunes		
Division	Diplômes actuels	Diplômes antérieurs
U21 M+F	Brevet Fédéral	Initiateur
U18 M + F	Certification Module 1 du DETB (CS3 + CS4) ou en formation (Il faut déjà avoir à minima le CQP P1 ou CS1 et CS2)	Entraîneur Région CQP P2
U15 M+F	CS1 + CS2 ou Entrée en formation DETB (Attestation CS1 + CS2)*	Entraîneur Jeunes CQP P1
U13 M+F	CS1 ou Entrée en formation DETB (Attestation CS1)	Entraîneur Jeunes CQP P1

*obligation de suivre la formation dans son intégralité

Equipes Seniors

Seniors		
NF3-NM3-NF2 (règlements FFBB)	DETB complet	BEES 1° degré CQP complet
PNM et PNF	DETB Complet ou en formation (Il faut déjà avoir à minima le Module 1 du DETB ou le CQP P2)	CQP complet BEES 1° degré
RM2 + RF2 RM3	CS1 + CS9 du DETB ou en formation	Entraîneur Jeune CQP P1

Pôle espoirs

TIP au Temple sur Lot.

Bon comportement de nos équipes.

Victoire des garçons contre les PDL, défaites contre Val de Loire et Nouvelle Aquitaine.

Défaite des filles contre PDL, Val de Loire et Nouvelle Aquitaine.

Équipe jeune et très encourageante pour l'avenir.

Le but étant avant tout la formation du joueur et joueuse.

Le travail des clubs, des formateurs et du staff des pôles espoirs sont récompensés de leur travail.

Les actions de la commission technique vont seront détaillées dans les CT d'activités

- Formation de cadre (François Brisson)
- Formation du joueur.euse (Léo Sansot)
- IRFBB (Sébastien Legros, Mickael Guihaire)

Je remercie, Madame Karine Lepottier, Madame Cécile Abela, Madame Mélanie Rabiller, l'ensemble des techniciens, les élus pour leur aide, disponibilité et compétences.

Merci également à nos partenaires qui nous accompagnent toute l'année.

Je vous souhaite à toutes et tous de très bonnes vacances bien méritées.

Philippe VALLEE

Président Commission Technique



COMMISSION RÉGIONALE DES OFFICIELS

1. Édito de la Présidente

Fidèle à la dynamique « Ensemble » initiée la saison dernière, la CRO Bretagne a poursuivi cette année son travail de fond pour structurer, former et accompagner nos officiels. Notre action s'est articulée autour d'un **maillage territorial étroit avec les CDO**, garant d'une proximité indispensable. Si l'expertise technique progresse, nous faisons face à deux défis majeurs : une gestion logistique complexe liée à la géographie régionale et une dégradation préoccupante du climat sur les terrains pour nos arbitres.

2. Les Effectifs des Officiels en Bretagne

Le corps des officiels bretons reste une force vive, présente à tous les échelons de la compétition :

- 368 **arbitres recensés sur le territoire breton** dont 6 HN, 8 NAT, 21 FED et 172 REG.
- 47 **OTM** : 11 HN, 17 CF et 19 REG.
- 22 **statisticiens Haut Niveau**

3. Dynamique de Formation et Examens

- **Formation continue** : 12 stages proposés, dont **3 délocalisés** avec les CDO, 2 dédiés **au 3x3** et 1 aux OTM.
- 43 arbitres du championnat jeune Ligue ont bénéficié de **coaching** sur les rencontres de championnat.
- **Arbitres et validation des acquis** : **196 candidats à l'EAD, 30 candidats à l'EAR** (en hausse par rapport aux 22 de la saison dernière).
- Mise en place de stages d'initiation à la fonction de statisticien à Lorient et Fougères.
- Poursuite de la **collaboration** avec les CDO pour la formation aux postes de marqueur, chronométreur et chronométreur des tirs pour les OTM.

4. Suivi Terrain : Un Pôle Observation renforcé

L'accompagnement terrain a été intensifié cette saison afin de garantir la qualité et la progression de nos officiels bretons.

- **Arbitres Seniors** : La création d'un pôle dédié à l'observation des arbitres seniors constitue une première année encourageante, malgré un nombre encore limité d'observateurs disponibles.
 - 100 % des arbitres REG-R1 ont été observés au moins une fois et 86 % d'entre eux ont été observés à deux reprises.
 - 94 % des REG-2 ont également bénéficié d'au moins une observation.
- **OTM** : Augmentation du suivi des OTM avec 90 % des officiels observés sur au moins un poste et 50 % sur deux postes ou davantage.

Les retours des officiels sont globalement très positifs. Ce suivi terrain est particulièrement apprécié car il permet aux officiels d'obtenir des échanges constructifs, des axes de progression identifiés et un accompagnement concret dans leur évolution.

5. Focus Désignations : Une mission complexe sous forte mobilisation

Le travail de nos répartiteurs, véritable pilier de l'organisation des championnats, a été fortement mobilisé cette saison. La réussite des désignations repose sur un équilibre fragile que les répartiteurs s'efforcent de maintenir malgré des contraintes croissantes liées aux disponibilités, aux déplacements et aux ajustements de dernière minute.

- **Taux de couverture Arbitres :**
 - **Championnat senior : 809** rencontres jouées.
 - Un taux de 100 % a été assuré sur les championnats PNM, PNF, R2M et R2F.
 - Une rencontre RM3 partiellement couverte (sur 154 rencontres jouées)
 - **Championnat jeune : 1 606** rencontres jouées
 - 1,20 % de rencontres partiellement couvertes (1 seul arbitre),
 - 0,93 % de rencontres non couvertes, principalement sur un CD.
- **Taux de couverture OTM : 100 %** sur les matchs à 3 postes et **99 %** sur les championnats PNM/PNF. Les 3 rencontres non couvertes s'expliquent par l'implantation géographique excentrée d'un club par rapport au vivier d'OTM disponibles.
- **Un enjeu organisationnel majeur : les horaires.** La complexité du travail de répartition est aujourd'hui considérablement accrue par le manque de rigueur de certains clubs. **Les saisies tardives ou les modifications incessantes d'horaires constituent un frein majeur.** Ces manquements empêchent une planification sereine et obligent les répartiteurs à des ajustements permanents de dernière minute.
- **Collaboration Inter-Commissions :** Pour pallier ces difficultés, la synergie avec la **Commission Sportive** a été essentielle. Ce travail conjoint a permis de débloquent des situations critiques et doit impérativement être pérennisé afin de sécuriser l'organisation des championnats. Le respect des calendriers par les clubs reste la condition *sine qua non* pour garantir la sérénité des officiels.

6. Respect des officiels : une vigilance indispensable

Le bilan technique est assombri par une **augmentation préoccupante des incivilités envers les arbitres**. Les agressions verbales et les comportements hostiles ont franchi un seuil inacceptable. **La CRO met solennellement en garde tous les acteurs du basket breton :**

- L'arbitre n'est pas un exutoire.
- Ces comportements découragent les vocations et menacent directement la pérennité de l'arbitrage régional.
- Nous en appelons à la responsabilité des dirigeants de clubs pour garantir la sécurité et la sérénité dans leurs salles.

7. Perspectives 2026/2027

- **Poursuivre et renforcer le travail engagé par l'ERO** afin de consolider la structuration de la CRO et d'amplifier l'accompagnement des officiels sur l'ensemble du territoire breton.

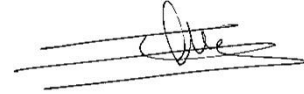
Cette équipe opérationnelle de techniciens a permis à la CRO de gagner en efficacité dans l'ensemble de ses missions grâce à une meilleure répartition du travail, une plus grande proximité avec les officiels et un suivi plus régulier. L'action de l'ERO s'est notamment articulée autour :

- de l'accompagnement des arbitres,
- de la formation continue,
- de l'organisation des stages,
- du suivi des arbitres à potentiel,
- de la détection,
- de la préparation à l'EAR,
- des observations terrain.
- **Développer le pôle observation** pour couvrir l'intégralité du panel régional.
- **Renforcer le recrutement d'OTM** sur les secteurs géographiques carencés.
- **Poursuivre le développement et la structuration de la filière statisticiens** à travers de nouvelles actions de découverte, de formation et d'accompagnement afin de renforcer le vivier breton sur les compétitions nationales et Haut Niveau.
- **Maintenir une fermeté totale** sur le respect des officiels en lien avec les instances disciplinaires.

Je remercie les membres de la CRO, les responsables des 4 CDO, nos répartiteurs ainsi que l'ensemble des formateurs et salariés pour leur investissement constant et leur résilience au service du basket breton.

Marina NIGNOL

Présidente de la Commission
Régionale des Officiels

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marina', is written over three horizontal lines that serve as a signature line.

POLE DÉVELOPPEMENT

GROUPES COMMUNICATION et ÉVÉNEMENTS

Poursuite des actions de structuration des Commissions Communication et Événements.

Objectifs communs

Les commissions s'appuient sur des objectifs partagés :

- Promouvoir le basket-ball auprès du plus grand nombre
- Valoriser le territoire breton à travers les actions menées
- Harmoniser la communication entre les Comités Départementaux
- Assurer une coordination fluide et collaborative avec les Comités Départementaux
- Maintenir le lien avec l'ensemble des acteurs via les outils numériques
- Fédérer les bénévoles impliqués dans les événements

Principales actions réalisées

Communication

- Structuration de la stratégie de communication
- Développement des réseaux sociaux
- Diffusion d'informations auprès des acteurs du Basket-Ball

Accompagnement et valorisation

- Campus FFBB 2025 (formation des dirigeants)
- Promotion de la formation du joueur :
 - Communication de rentrée
 - Organisation d'événements internes
 - CIZ, rencontres Inter-Pôles
 - Visite de centre de formation
 - Stage à Vilnius (Lituanie)
 - Camp Inter-Comité (CIC)
 - Rassemblement Inter-Comité (RIC) – U13/U14
 - Tournoi Inter-Comités de Zone U13 – TIC
 - Camp Inter-Ligue (CIL) – Pays de la Loire + Bretagne – U13/U14
 - Camp Inter-Secteur CIS – Zone Ouest + Zone Nord (détection) U14

Événements et compétitions

- Communication autour des plateaux région et Open Pré-National Féminins
- Coupe de Bretagne
- Challenge Benjamin(e)s
- Événement à la Foire Internationale de Rennes
- Job Dating (Fougères & Lannion)
- Breizh Basketball Kamp

Développement du 3x3

- Coupe 3x3 Entreprise
- Decath Breizh 3x3 Tour
- Tournoi international à Dinan ?
- Open Plus Super et Junior League à Lorient

- Camp 3x3 Octobre, Février, Avril
- Master 3x3
- Tournoi 3x3 Pôle Espoirs

Formation et soutien

- Promotion de l'arbitrage (stages, valorisation lors des événements)
- Soutien à l'IRFBB : stages et formations (BPJEPS, arbitrage, joueurs, Deiz Camp...)
- Appui à l'ensemble des commissions

Projets à venir (2026–2027)

- Développement des événements 3x3
- Poursuite de la promotion des actions engagées en 2025–2026
- Lancement de podcasts et séries vidéo sur différentes thématiques
- Mise en place d'actions de sensibilisation autour de l'Open Pré-national féminin
- Renforcement des actions de promotion de l'arbitrage, du JAP et des OBE

Nous tenions à remercier tous les acteurs qui contribuent au dynamisme de la Ligue de Bretagne de Basket-Ball et de sa communication.

Un grand merci à Mélanie RABILLER (salariée), Pierre PERRO (alternant) et Inès PAIN (service civique) pour leur engagement tout au long de la saison et la qualité de leur travail.

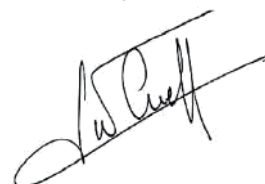
Ann-Lyse LAUNAY

Responsable groupe Communication



Jean-Noël CUEFF

Responsable groupe Evènements



GROUPE SOCIÉTÉ ET MIXITÉS

Nous voilà aux termes d'une saison où dans vos clubs, vous avez au travers des compétitions, des entraînements, mais pas seulement, créé des liens entre joueurs, familles, supporters dirigeants et partenaires. Le plaisir de se rencontrer, l'enthousiasme de porter son équipe, d'entraîner des jeunes ou moins jeunes joueurs sont présents tous les samedis. Des liens nouveaux se tissent, de nouveaux bénévoles vous rejoignent. Des évènements citoyens, éducatifs, conviviaux renforcent votre action, votre rôle au sein de vos communes. Vous êtes des éléments indispensables du vivre ensemble.

Unanimes pour porter les valeurs du basket dans les différentes pratiques, sur le terrain comme en dehors, vous êtes la vitrine d'un basket breton que nous souhaitons citoyens, acteur de votre territoire.

Le champ de ces valeurs est large. Il est éducatif pour nos plus jeunes, protecteur des différents acteurs, respectueux de nos lieux de jeux, incitateur au bon et beau geste, tout cela pour que vous viviez un Basket Heureux.

Toutefois, il ne faut pas se voiler la face, nous avons chaque semaine des remontées de comportements inadaptés dans les tribunes, des faits de non-respect d'officiels, un nombre de fautes techniques et de dossiers disciplinaires toujours trop nombreux. Il nous faut donc être vigilant et précepteur de bonnes pratiques.

Voilà pourquoi la commission société et mixité, Responsabilité Sociétale des Organisations, à tout au long de cette année pris le temps de la réflexion pour vous permettre d'avoir ensemble une démarche sur et en dehors du terrain, démarche partagée par tous.

Un seul objectif : qu'elle rayonne sur tout le territoire breton !

Plusieurs outils sont en construction, ils vous seront présentés lors de la saison future.

- Création de la Charte du basket Breton

Elle est un outil pédagogique, éducatif qui sera mis à disposition de tous les acteurs de la vie associative. Elle se veut vivante pour qu'en chaque début de saison nous portions dans nos salles une image positive, attractive du basket. Elle se présentera sous la forme d'une vidéo nous amenant à nous interroger sur nos valeurs communes, d'un kit d'utilisation (affiches, méthodologie de diffusion) pour qu'elle soit facile à déployer et interactive entre les différents acteurs d'un club. Ce projet est ambitieux car il ne doit pas aboutir un énième document que nous signons en début de saisons et reléguons ensuite dans nos archives mais au contraire le support quotidien du vivre ensemble.

- Le label évènement citoyen breton

Cet outil sera un moyen de valoriser vos évènements en intégrant dans vos organisations des orientations sociétales autour de nos valeurs communes issues de la charte du basket breton.

Il vous permettra d'avoir une reconnaissance sur votre territoire afin de créer des liens de partenariats qu'ils soient sociétaux (au travers d'associations caritatives, de valorisation de bonnes pratiques...), des accompagnements financiers (aide des collectivités, mécénat, PSF).

Enfin il sera aussi pour vous une porte d'entrée vers le label FFBB Citoyen.

Nous vous proposerons lors de la saison prochaine le cadre de ce label.

Au-delà de ces 2 projets, nous avons, comme énoncé lors de notre dernière assemblée générale, poursuivi avec les différents comités une démarche commune R.S.O (Responsabilité Sociétale des Organisations).

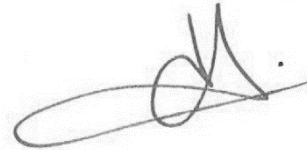
Accompagnés par l'entreprise IPAMA, nous avons pu, sur chaque structure, identifier nos orientations sociétales mais aussi celle commune. Nous aurons l'occasion, lors de cette assemblée générale, de revenir sur l'ensemble de cette démarche et sur les orientations choisies.

Nous vous souhaitons une bonne assemblée générale, de bonnes vacances.

Jacques PERRIER

Responsable

Groupe Société et Mixités

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP', with a large loop on the left side and a horizontal line extending to the right.

GROUPE DIRIGEANTS

Les 24 et 25 octobre 2025, les Automnales de la Ligue de Bretagne de Basket se sont tenues en présentiel, après deux années d'interruption liées à un manque de participation. Cette reprise a permis de réunir 14 clubs et 37 participant.e.s témoignant d'un réel intérêt pour ce temps d'accompagnement et d'échanges.

L'événement était structuré autour de trois modules proposés « à la carte ». Les dirigeants et salariés de clubs pouvaient s'inscrire librement à un ou plusieurs modules selon leurs besoins. Le vendredi soir, une plénière ouverte à l'ensemble des participants a été organisée sur la thématique du harcèlement, avec pour objectifs d'en identifier les différentes formes et de mieux en prévenir les risques. Cet atelier a rassemblé 25 participants.

Le samedi matin, deux ateliers étaient proposés en parallèle. Le premier portait sur l'accompagnement des dirigeants autour de thématiques telles que le pilotage du club, les ressources humaines, le PSF et la formation, et a réuni 13 participants. Le second atelier était consacré à l'intelligence artificielle, avec un focus sur les outils permettant de gagner du temps dans le quotidien des dirigeants, et a accueilli 14 participants.

L'enquête de satisfaction réalisée à l'issue de ces Automnales fait ressortir des retours globalement très positifs. Les participants ont notamment apprécié le format proposé ainsi que les horaires, la fin des travaux le samedi matin permettant de ne pas mobiliser l'ensemble du week-end. Le choix d'une organisation sur un week-end sans compétition a également facilité la participation.

Claudine JANNIC
Responsable
Groupe Dirigeants



RAPPORT DU TRÉSORIER

Le présent rapport contient le bilan et le compte de résultat relatifs à l'exercice 2025/2026 (arrêtés à la date du 30 avril 2026). L'audit par le commissaire aux comptes est en cours, en cas d'observations ou de régularisations, celles-ci seront présentées lors de l'assemblée générale.

- Total des produits = 2 631 342 € (+2,55% par rapport à l'année précédente)
- Total des charges = 2 604 236 € (+2,03% par rapport à l'année précédente)
- Résultat : excédent de 27 106 € (13 643 € l'année précédente)

Il sera proposé à l'assemblée d'affecter le résultat au 30 avril 2026 de 27 106 € en réserves.

Les faits marquants de l'exercice comptable :

- Le choix de ne pas faire évoluer la part ligue sur les dispositions financières par rapport à la saison précédente.
- La réforme des championnats jeunes régionaux du fait de l'abandon de l'inter-région. Cela a engendré plus d'engagements mais également plus de dépenses pour l'organisation des plateaux qualificatifs.
- La ligue s'est lancée dans une démarche RSO (responsabilité sociétale des organisations) pour un coût de 5 495,09€. Les engagements correspondants sont amenés à être indispensables pour obtenir les subventions des collectivités territoriales et autres institutionnels.
- La poursuite du développement de l'IRFBB et des sessions BPJEPS (86 478,68€ de charges hors ressources humaines pour 393 657,36€ de produits). En parallèle des financements ont été obtenus auprès de notre opérateur de compétences (AFDAS).
- Le développement des stages et camps dédiés à la formation du joueur sur le 3x3 qui ont généré 17 490 € de produits. Ces actions sont amenées à être reconduites sur le prochain exercice.

Du côté des subventions, nous avons bénéficié de 35 552 € au titre du PSF 2025, de 12 800 € au titre de la déclinaison territoriale du haut-niveau (ANS) pour le pôle espoir et 21 000 € de la part de la région Bretagne. Merci à l'ensemble des personnes (salariés, CTS, élus) qui participent à la recherche et aux rédactions de demandes de subventions.

Les soutiens financiers aux équipes engagées en championnat de France jeunes, aux centres d'entraînement départementaux et aux sections sportives bretonnes ont été reconduits. En outre, les crédits budgétaires associés sont de nouveau fléchés pour 2026/2027.

Le budget 2026/2027 proposé tient compte, par prudence et comme les années précédentes, d'une diminution de 3% des licences et mutations. De plus il intègre les nouveaux tarifs fédéraux et un maintien de la part ligue inchangée. Cela aboutit à un déficit prévisionnel de 58 200 €.

Tout d'abord, je remercie Cécile ABELA pour son aide précieuse au quotidien et qui contribue grandement au suivi financier de la ligue. Je souhaite également remercier Mathilde HEMERY pour sa disponibilité et son investissement sur les différents budgets et autres demandes de subventions. Mes remerciements vont aussi aux cabinets SECOB et QUINIOU pour leur accompagnement et leur expertise. Enfin, j'adresse toute ma reconnaissance à Serge KERHUIEL et Jean-Jacques KERDONCUFF pour le traitement et le suivi attentif des indemnités d'officiels. À chacun d'entre vous et à l'ensemble des équipes de la ligue, je témoigne ma profonde reconnaissance pour votre contribution et votre soutien.

Antoine LE BERRE

Trésorier général



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/04/2026	Net 30/04/2025
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	366 138	288 256	77 882	81 264
Installations techniques, matériels et outillage industriels	356 394	230 652	125 742	152 709
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 982		2 982	2 982
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	725 514	518 908	206 606	236 955
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	297 499		297 499	375 569
Charges constatées d'avance	3 293		3 293	2 018
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	514 651		514 651	494 813
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	815 442		815 442	872 400
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 540 957	518 908	1 022 049	1 109 355

Bilan passif

Postes	30/04/2026	30/04/2025
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves	629 625	615 982
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	629 625	615 982
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	27 106	13 643
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	656 732	629 625
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	5 780	7 646
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	662 511	637 271
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 400	4 400
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	4 400	4 400
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 037	5 800
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	58 707	60 586
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	293 393	335 324
Produits constatés d'avance		65 974
TOTAL DETTES (IV)	355 137	467 684
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 022 049	1 109 355

Compte de résultat

Postes	2025 2026	2024 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 537 524	1 513 886
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	28 953	38 527
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	90 617	73 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	17 950	12 200
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		34 450
Autres produits	953 846	888 187
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 628 889	2 560 250
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 624 319	1 663 416
Aides financières	35 300	
Impôts, taxes, et versements assimilés	32 156	25 511
Salaires	422 121	385 870
Cotisations sociales	142 204	124 280
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	50 178	40 876
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		54 832
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	297 958	256 694
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 604 236	2 551 478
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	24 654	8 773
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 453	3 882
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	2 453	3 882
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025 2026	2024 2025
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 453	3 882
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	27 106	12 655
Produits exceptionnels (V)		1 866
Charges exceptionnelles (VI)		878
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		989
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 631 342	2 565 999
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 604 236	2 552 355
EXCÉDENT OU DÉFICIT	27 106	13 643
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Ligue de Bretagne de Basket-ball

Budget prévisionnel du 01/05/2026 au 30/04/2027

Charges			Produits		
	Budget 25/26	Budget 26/27		Budget 25/26	Budget 26/27
Pôle Administration Générale					
Licences-mutations	946 600 €	1 169 000 €	Licences-mutations	1 410 900 €	1 635 700 €
Affiliations	44 000 €	56 000 €	Affiliations	54 000 €	67 200 €
Fournitures diverses	10 000 €	12 000 €	Engagements	26 000 €	32 200 €
Honoraires (cab comptable, CAC)	23 000 €	25 000 €	Subventions & aides	88 000 €	85 000 €
Télécommunications et poste	9 500 €	9 500 €	ANS	38 000 €	35 000 €
Services (assurances, entretien,...)	13 000 €	13 000 €	Conseil Régional	15 000 €	15 000 €
Charges de personnel	594 000 €	647 000 €	FFBB	35 000 €	35 000 €
Impôts et taxes	12 500 €	12 500 €	Partenariats	42 200 €	42 200 €
Locations	25 000 €	25 000 €	Produits financiers	3 300 €	3 300 €
Charges financières	1 500 €	2 000 €	Produits divers	7 080 €	7 080 €
Dotations aux amortissements	40 000 €	44 000 €			
Autres charges de gestion courante	15 000 €	15 000 €			
Instances diverses (bureaux, CoDir,...)	29 000 €	29 000 €			
Comm. Discipline	3 000 €	3 000 €			
Comm. Règlements	500 €	500 €			
Conseil d'honneur	500 €	500 €			
<i>Sous-total</i>	<i>1 767 100 €</i>	<i>2 063 000 €</i>	<i>Sous-total</i>	<i>1 631 480 €</i>	<i>1 872 680 €</i>
Pôle Formation					
CRO	3 000 €	3 000 €	CRO	6 000 €	6 000 €
Comm. Technique	38 000 €	38 000 €	Comm. Technique	15 000 €	15 000 €
Pôle espoirs	80 000 €	80 000 €	IRFBB	500 000 €	500 000 €
IRFBB	75 000 €	75 000 €	Aide Pôle espoir DRJSCS	13 000 €	12 500 €
BPJEPS	114 000 €	114 000 €	Aide Pôle espoir FFBB	15 000 €	15 000 €
ETR	15 000 €	15 000 €	Aide Pôle espoir Conseil Régional	4 000 €	4 000 €
Frais Zone Ouest	3 000 €	3 000 €	Autres aides (dont OPCO)	6 000 €	10 000 €
Formation de dirigeants	5 000 €	5 000 €	Droits formation officiels	9 720 €	9 720 €
Aides aux CLE/CED	10 000 €	10 000 €			
Aides aux clubs	39 600 €	39 600 €			
<i>Sous-total</i>	<i>382 600 €</i>	<i>382 600 €</i>	<i>Sous-total</i>	<i>568 720 €</i>	<i>572 220 €</i>
Pôle Développement					
Communication	4 500 €	3 000 €	Évènements & promotion du basket	4 000 €	4 000 €
Marketing	1 000 €	3 500 €	Stages et camps 3x3		32 000 €
Nouvelles pratiques	2 000 €	2 000 €			
Démarche citoyenne	1 000 €	1 000 €			
Open PNF	3 000 €	5 000 €			
Location Box terrains 3x3	6 000 €	6 000 €			
Opens 3x3	12 000 €	12 000 €			
Tournée 3x3	7 500 €	7 500 €			
Stages et camps 3x3		30 000 €			
Évènements & promotion du basket	5 000 €	5 000 €			
Coupe de Bretagne	5 500 €	5 500 €			
<i>Sous-total</i>	<i>47 500 €</i>	<i>80 500 €</i>	<i>Sous-total</i>	<i>4 000 €</i>	<i>36 000 €</i>

Budget prévisionnel du 01/05/2026 au 30/04/2027

Pôle Compétitions

Commission sportive	3 500 €	2 000 €	Participations aux frais d'officiels	275 000 €	275 000 €
Organisations 3x3	1 000 €	1 000 €			
Plateaux qualificatifs	2 500 €	10 000 €			
Indemnités officiels	275 000 €	275 000 €			
<i>Sous-total</i>	282 000 €	288 000 €	<i>Sous-total</i>	275 000 €	275 000 €
TOTAL	2 479 200 €	2 814 100 €	TOTAL	2 479 200 €	2 755 900 €

DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2026/2027

Part FFBB

Part Ligue

Coût

COÛT D’AFFILIATION DES ASSOCIATIONS À LA LIGUE (durée 1 an)					
5x5 3x3 VxE	Association de plus de 50 licenciés	139,00 €	30,00 €	199,00 €	
	Association de 50 licenciés ou moins	239,00 €	30,00 €	299,00 €	
	Nouvelle association 1ère année d’affiliation	139,00 €	30,00 €	199,00 €	
	2ème année d’affiliation	- €	- €	- €	
	3ème année d’affiliation	- €	- €	- €	
	COTISATION DES ASSOCIATIONS À LA LIGUE (durée 1 an facturée avec l’affiliation)				
	Jouant en championnat national (+ de 50 licenciés)		135,00 €	135,00 €	
	Jouant en championnat national (50 licenciés ou moins)		110,00 €	110,00 €	
Jouant en championnat régional (+ de 50 licenciés)		100,00 €	100,00 €		
Jouant en championnat régional (50 licenciés ou moins)		85,00 €	85,00 €		
COÛT D’AFFILIATION DES ÉTABLISSEMENTS À LA LIGUE (durée 1 an)					
5x5 3x3 VxE	Établissement nouveau	139,00 €	30,00 €	199,00 €	
	Établissement de 50 licenciés ou moins	139,00 €	30,00 €	199,00 €	
	Établissement de plus de 50 licenciés	239,00 €	30,00 €	299,00 €	
<i>5x5 : Club en compétition / 3x3 : 3 contre 3 / VxE : Vivre Ensemble</i>		Selon statistiques officielles saison précédente			

COTISATIONS LICENCES (hors assurances)				
CLUB	Socle Licence	17,00 €	8,55 €	25,55 €
	Joueurs Compétition			
	Joueur U16 & plus	20,00 €	4,85 €	24,85 €
	Joueur U12 à U15	10,00 €	3,80 €	13,80 €
	Joueurs U11	3,00 €	- €	3,00 €
	Joueurs Loisirs	13,00 €	1,55 €	14,55 €
	Joueurs Entreprise	13,00 €	- €	13,00 €
	Licence Autorisation Secondaire Territoire Compétition (AST)			
	Licence AST U16 & plus	24,00 €	- €	24,00 €
	Licence AST U15	15,00 €	- €	15,00 €
	Licence AST U13	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Licence AST Entreprise	19,00 €	- €	19,00 €
	Licence Autorisation secondaire de performance (ASP)			
	Licence ASP U19 à Senior	24,00 €	- €	24,00 €
	Licence ASP <18	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Licences T			
	Licence T U16 & plus	35,00 €	35,00 €	70,00 €
	Licence T U14 à U15	18,00 €	18,00 €	36,00 €
	Licence T U17 à U13	Gratuit	Gratuit	Gratuit
	Mutations			
U14 & plus	20,00 €	20,00 €	40,00 €	
U7 à U13	Gratuit	Gratuit	Gratuit	

DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2026/2027

	Part FFBB	Part Ligue	Coût	
HORS CLUB	Licences Contact (non compétitive) Contact Basket (Toutes) Micro Basket U3 à U5	Gratuit Gratuit	Gratuit Gratuit	Gratuit Gratuit
	Licence SuperLeague 3x3	33,00 €	- €	33,00 €
	Licence JuniorLeague 3x3	18,00 €	- €	18,00 €
	Pass U18 & plus (1 Open Start 3x3 ; 1 Camp ; 1 jour Basket entreprise)	5,00 €	- €	5,00 €
	Pass <18 (1 Open Start 3x3 ; 1 Camp ; 1j Basket ent)	2,00 €	- €	2,00 €
	Assurances (Tarif FFBB) Assurance Option A (tarif FFBB)	2,09 €	- €	2,09 €
	Assurance Option B (avec IJ) tarif FFBB Complémentaire C (tarif FFBB) (associé à l'option A ou B)	6,39 € 0,50 €	- € - €	6,39 € 0,50 €
<i>Le montant de la licence (hors assurance) représente le prix de vente aux comités départementaux</i>				
ENGAGEMENTS ET PARTICIPATIONS "Formation arbitres"				
Engagement en championnat régional seniors		220,00 €	220,00 €	
Engagement en championnat régional jeunes (saison entière)		120,00 €	120,00 €	
<i>1/2 saison</i>		50,00 €	50,00 €	
Participation "Formation arbitres" - équipe seniors (championnat régional)		75 € + 15 €	75 € + 15 €	
Participation "Formation arbitres" - équipe U15 à U20 (championnat régional)		50 € + 10 €	50 € + 10 €	
PÉNALITÉS FINANCIÈRES (FFBB à titre informatif)				
Non-respect des modalités E-marque V2	80,00 €	50,00 €	50,00 €	
Demande de changement de date et d'horaire hors délai	80€ Seniors 50€ Jeunes	50,00 €	50,00 €	
Réponse hors délai à une demande de dérogation		50,00 €	50,00 €	
Absence horaire sur championnat à désignation (par horaire)		50,00 €	50,00 €	
Amende 2 fautes techniques (G1) ou faute disqualifiante sans rapport		40,00 €	40,00 €	
Amende 3 fautes techniques (G1) ou faute disqualifiante sans rapport		80,00 €	80,00 €	
Amende 4 fautes techniques (G1) ou faute disqualifiante sans rapport		160,00 €	160,00 €	
Amende 5 fautes techniques (G1) ou faute disqualifiante sans rapport		320,00 €	320,00 €	
Amende 6 fautes techniques (G1) ou faute disqualifiante sans rapport		400,00 €	400,00 €	
Non présentation de licence (par licence)	26€ Seniors 11€ Jeunes	15€ Seniors 10€ Jeunes	15€ Seniors 10€ Jeunes	
Joueur non qualifié		Tarif licence x2	Tarif licence x2	
Non présentation de la liste des brûlés/rencontre	50,00 €	idem	50,00 €	
RÉCLAMATION (cf Fédération) - TOTAL (règlement par virement bancaire)				
Enregistrement (réclamation facturée par la ligue dès lors qu'elle est validée sur la feuille de marque)	180,00 €	idem	180,00 €	
Confirmation	80,00 €	idem	80,00 €	
	100,00 €	idem	100,00 €	

DISPOSITIONS FINANCIÈRES 2026/2027

	Part FFBB	Part Ligue	Coût
ABSENCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (par tranche de 50 voix)			
Groupements sportifs ayant une équipe (jeune ou senior) disputant le championnat régional ou national			70,00 €
Groupements sportifs ayant une équipe (jeune ou senior) disputant le championnat d'accession au championnat régional			50,00 €
Groupements sportifs ne disputant que les championnats départementaux			30,00 €
FRAIS DE DOSSIER DISCIPLINAIRE (fixés par la commission de discipline)			
Communication d'un dossier disciplinaire			50,00 €
Dossier disciplinaire entraînant une sanction			à partir de 200 €
Dossier disciplinaire n'entraînant pas de sanction			0,00 €
Frais de dossier disciplinaire pour 3ème faute technique et/ou faute disqualifiante sans rapport			50,00 €
Frais de dossier disciplinaire pour 5ème faute technique et/ou faute disqualifiante sans rapport			100,00 €
Frais de dossier disciplinaire pour 6ème et suivante faute technique et/ou faute disqualifiante sans rapport			150,00 €
Non-réponse à la demande de renseignements formulée par la commission			40,00 €
FORFAIT			
Partiel : 1 droit d'engagement de la catégorie			
Général : 3 droits d'engagement à la catégorie			
Poules finales régionales et challenges bretons de fin de saison			400,00 €
Coupe de Bretagne jusqu'aux ¼ finales			300,00 €
Coupe de Bretagne ½ et finale			450,00 €
En cas de non-paiement dans les délais impartis,			majoration
de 10 % au premier rappel, de 20 % au second.			
DIVERS			
Remboursement déplacement kilométrique			0,40 €
Indemnisation de repas (sur présentation facture)			20,00 €
Indemnisation hôtel (sur présentation facture)			60,00 €
OFFICIELS			
Indemnité de rencontre Arbitre – Championnat U17 à Senior			35,00 €
Indemnité de rencontre Arbitre – Championnat U13 & U15			30,00 €
Indemnité de rencontre Arbitre – Plateaux qualificatifs U17-U18-U20			15,00 €
Indemnité de rencontre Arbitre – Plateaux qualificatifs U13 & U15			12,00 €
Indemnité de rencontre OTM			30,00 €
Indemnité de coaching d'arbitre par vidéo			45,00 €